

SENSIBILISER LES JEUNES A L'ENVIRONNEMENT

Grâce aux clubs nature Gironde



Avec le club nature Gironde, le Département vous accompagne dans la mise en place d'actions de sensibilisation à l'environnement, en direction des jeunes de votre territoire.

Ensemble, aidons la jeunesse girondine à devenir actrice de son avenir !

Jean-Luc GLEYZE

Le Président du Conseil départemental de la Gironde

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gleyze".

Le club nature Gironde, qu'est-ce que c'est ?

Un dispositif du Département destiné à sensibiliser les jeunes girondins à l'environnement, en dehors du temps scolaire, avec pour objectifs :

- Leur **faire découvrir** la richesse et la diversité des milieux naturels qu'ils côtoient tous les jours ;
- Les **sensibiliser** aux menaces qui pèsent sur la biodiversité ;
- Leur **donner les moyens** concrets de participer à la préservation de l'environnement.

Qui peut candidater ?

Les collectivités territoriales* et intercommunalités de Gironde. * collectivités territoriales éligibles : communes de Bordeaux Métropole.

Critères des projets retenus :

- Des projets de sensibilisation **co-construits** avec des spécialistes de l'éducation à l'environnement ;
- La découverte du patrimoine naturel de proximité ;
- Un programme d'une **quinzaine de séances pédagogiques** privilégiant l'apport de connaissances naturalistes, la pratique, l'expérimentation, l'éveil sensible, le contact avec la nature et l'écocitoyenneté ;
- La valorisation du projet.

Comment obtenir le label ?

Le Département lance 2 appels à projets par an. Le dépôt des projets se fait par voie dématérialisée : entre février et avril pour des activités nature sur l'année scolaire ou entre septembre et novembre pour des activités sur l'année civile.

Une séance club nature Gironde, c'est :

Découverte des amphibiens, des reptiles, des rapaces nocturnes, de la faune et de la flore particulière du territoire ;

Ateliers aménagements du jardin, semis, plantation, compost, zéro phytosanitaire, alimentation ;

Observation et comptage d'oiseaux, sorties botaniques, balades contées à la découverte de la biodiversité du territoire...

Etre labellisé club nature Gironde, c'est :

- **Bénéficier d'un accompagnement** technique pour le montage du projet et son évolution ;
- **Etre soutenu financièrement** par le Département sur les dépenses d'animation du club ;
- **Etre identifié comme un acteur mobilisé** pour la sensibilisation des jeunes à l'environnement à l'échelle départementale et supra-départementale ;
- **Profiter des atouts d'un réseau** : rencontres interclubs, mutualisation des outils pédagogiques, partage des connaissances et des expériences ;
- **S'appuyer** sur des structures girondines d'éducation à l'environnement reconnues pour la qualité de leurs interventions (adhérentes au GRAINE Nouvelle Aquitaine, réseau régional d'éducation à l'environnement) ;
- **Contribuer** à la préservation de la biodiversité de son territoire en proposant aux plus jeunes de redécouvrir leur patrimoine naturel et les moyens de le protéger